

L'anesthésie générale: des réponses à vos questions

Le médecin anesthésiste a convenu avec vous d'une anesthésie générale. Vous trouverez dans ce document un rappel des informations importantes qu'il vous a données lors de la consultation pré-anesthésique.

Qu'est-ce que l'anesthésie générale ?

C'est une technique utilisée pour réaliser de façon indolore un acte chirurgical, obstétrical ou médical (endoscopie, radiologie, etc.). Elle est induite par l'injection de médicaments ou par la respiration de vapeurs anesthésiques. Ces substances vous plongent dans un état comparable à un sommeil très profond.

Comment se déroule-t-elle ?

Vous recevez une anesthésie sur mesure pratiquée par des médecins et infirmiers spécialisés. Avant votre arrivée au bloc, un médicament contre l'anxiété peut vous être proposé.

La prise en charge débute par la mise en place des dispositifs de surveillance des fonctions vitales :

- Cœur : des patchs reliés à un écran sont collés sur la poitrine.
- Tension artérielle : un brassard est placé autour d'un bras.
- Respiration : un capteur est posé au bout d'un doigt.

Les médicaments qui induisent une anesthésie générale sont administrés par voie veineuse. Afin d'oxygéner au mieux les poumons, l'anesthésiste vous demande de respirer dans un masque. Au cours de l'opération, vous bénéficiez dans la plupart des cas d'une assistance respiratoire. Il existe deux types d'assistance : le masque d'oxygène, maintenu sur la bouche et le nez, et un dispositif placé dans la cavité buccale et les voies respiratoires (masque laryngé ou sonde d'intubation trachéale). Ces appareillages sont installés pendant l'anesthésie. Durant votre sommeil, un professionnel de l'anesthésie surveille vos fonctions vitales, notamment cardiaques et pulmonaires. Il adapte l'anesthésie à vos besoins.

Une fois l'acte chirurgical terminé, l'administration de médicaments est interrompue, ce qui va entraîner votre réveil. En salle de réveil, vous êtes surveillé de manière continue.

Signalez tout inconfort à l'équipe soignante.

A noter : le médecin responsable de votre anesthésie pendant l'opération n'est pas forcément celui que vous avez vu en consultation. Il dispose cependant des informations utiles à votre prise en charge. Si nécessaire, il vous propose de modifier la technique d'anesthésie prévue.

Pour votre sécurité, des vérifications de votre identité, du type d'opération envisagé et du site opératoire (la partie du corps à opérer) sont effectuées plusieurs fois durant votre séjour. Votre participation active à ces différents contrôles est indispensable.

Quels sont les risques de l'anesthésie générale ?

Tout acte médical comporte un risque même lorsqu'il est conduit avec compétence. La fréquence et la gravité de ces risques sont influencées par votre état de santé, votre âge ou votre hygiène de vie.

Les techniques utilisées en anesthésie sont fiables. Les risques de complications imprévisibles pouvant mettre votre vie en danger, comme une allergie, un problème cardiaque ou pulmonaire graves sont extrêmement faibles. Toutes les dispositions sont prises pour prévenir et traiter de manière optimale ces éventuelles complications.

Toutefois les complications suivantes peuvent survenir :

- Nausées, vomissements : ils surviennent après le réveil. Malgré l'utilisation de nouveaux médicaments anesthésiques, ils restent courants, mais se traitent plus facilement.
- Maux de gorge, enrouement, difficulté à avaler : ils apparaissent parfois suite à l'introduction dans la gorge ou la trachée d'un dispositif permettant d'assurer votre respiration pendant l'anesthésie. Ils disparaissent le plus souvent en quelques jours. Très rarement, ils nécessitent un suivi, par exemple en raison d'une lésion des cordes vocales.
- Lésions dentaires : elles peuvent être occasionnées par les manœuvres nécessaires à la mise en place du dispositif d'assistance respiratoire.
- Lésions nerveuses, musculaires et cutanées: elles sont provoquées par une position prolongée sur la table d'opération entraînant des compressions. Elles engendrent un engourdissement temporaire ou une paralysie réversible dans la quasi-totalité des cas.
- Troubles de la mémoire, baisse des facultés de concentration : ils se manifestent dans certains cas durant les jours qui suivent l'opération et disparaissent spontanément.
- Réveil pendant l'opération : très rare, cet événement peut laisser des souvenirs et doit être signalé à l'équipe d'anesthésistes.

Pour améliorer votre sécurité, signalez dès votre arrivée au bloc opératoire :

- Le port de toute prothèse dentaire fixe et de toute fragilité dentaire.
- Toute douleur articulaire ou toute position qui vous est habituellement inconfortable.

A noter : d'autres risques peuvent survenir si des traitements ou des mesures de surveillance supplémentaires doivent être instaurés. De même, le risque propre à l'intervention est discuté avec le chirurgien.

Face à tout symptôme persistant ou qui vous inquiète, n'hésitez pas à en parler à l'équipe d'anesthésie, à votre chirurgien ou à votre médecin traitant.

Quelles précautions prendre pour votre sécurité ?

Votre collaboration est indispensable au bon déroulement de la prise en charge. Veuillez suivre les recommandations suivantes :

- Médicaments : ne prenez que les médicaments autorisés par le médecin anesthésiste lors de la consultation et signalez toute autre prise médicamenteuse, en particulier celle d'aspirine, d'anti-inflammatoires ou de médicaments fluidifiant le sang.
- Dentiers, bijoux, lentilles de contact, piercings ou autres appareillages (sauf les prothèses auditives et éventuellement les lunettes) doivent être enlevés avant l'arrivée au bloc.

Afin de minimiser les risques d'accidents ou d'infections liés au passage de liquide gastrique dans vos poumons, respectez les consignes suivantes :

- Alimentation : six heures avant l'intervention, cessez de manger, de sucer des bonbons ou de mâcher du chewing-gum.
- Boissons : cesser de boire six heures avant l'intervention ; seule la consommation de liquides clairs (eau ou thé) est autorisée jusqu'à deux heures avant l'intervention, ensuite toute boisson est interdite.
- Tabac : il est recommandé de cesser de fumer au plus tard 12h avant l'intervention.

A noter : afin de limiter les risques de vols ou de perte, n'amenez que le strict nécessaire.

Contact

Service d'anesthésiologie

Rue Gabrielle-Perret-Gentil 4 - 1205 Genève

Tél. 022 372 75 15

Vidéos d'information à disposition sur le site <http://anesthesiologie.hug-ge.ch>